

DEC190743DR06

Décision portant nomination de Monsieur Ludovic Buhler aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7563 intitulée Laboratoire d'Énergétique et de Mécanique Théorique et Appliquée (LEMTA)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21/12/2017 portant création et le renouvellement de l'unité UMR7563, intitulée Laboratoire d'Énergétique et de Mécanique Théorique et Appliquée (LEMTA), dont le directeur est M. Pascal Boulet;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Ludovic Buhler, Ingénieur d'étude, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7563 Laboratoire d'Énergétique et de Mécanique Théorique et Appliquée (LEMTA) à compter du 1^{er} mars 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 1^{er} mars 2019

Pour le président - directeur général et par
délégation,
Le directeur d'unité
Pascal Boulet